

Pensez à consulter le site internet de la commune. Nous veillons à le mettre à jour le plus régulièrement possible. Vous y trouverez toutes les infos locales, des diaporamas portant sur les différentes animations de la commune, (à retrouver en passant par : accueil, brèves, en savoir plus), les bulletins d'info à consulter ou à télécharger, les comptes-rendus des conseils municipaux... (www.mairie-champlitte.fr).

Les visites régulières sur ce site font qu'il est aujourd'hui référencé en page 1 par tous les moteurs de recherche. (marie Champlitte, site officiel).

Permanences en mairie

CPAM : tous les mercredis de 9 h à 10 h.

Trésor public : les jeudis de 13 h 30 à 15 h 30

Assistante sociale : Un mardi sur 2, 9h30 - 12h (sur RDV 03 84 95 73 40).

Pour durer sur Champlitte, ces permanences comme les services publics (poste par exemple) ont besoin d'un taux de fréquentation minimum.

Don du sang Il aura lieu au collège le mercredi 5 septembre, de 8h30 à 12h15. Les personnes âgées de 18 à 70 ans peuvent donner leur sang .

Champlitte-la-Ville

Plusieurs Journées "Portes ouvertes" de l'église, avec visites guidées, sont proposées au public : dimanche 9, samedi 15 et dimanche 16, ainsi que dimanche 23 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Nous rappelons qu'une souscription publique est ouverte aux particuliers et aux entreprises, depuis le 1^{er} juillet, pour aider au financement de la restauration de la grande verrière du chœur de l'édifice. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "Fondation du Patrimoine - Vitrail Champlitte-la-Ville".

Renseignements éventuels et collecte des dons :

Pierre Kornprobst 03 84 67 66 26 ou bien, souscription en ligne sur le site :

www.fondation-patrimoine.org

Animations de septembre renseignements 03.84.67.67.19

Samedi 8 septembre 21h Église de Champlitte	Chorale "Gestels Vocaal Ensemble" (Pays-Bas) Monteverdi, Faure, Debussy, Brahms, Dvorak, Saint-Saëns Entrée gratuite
15 et 16 septembre	Journées du patrimoine thème national : <i>le patrimoine caché</i> Visites guidées de la ville, visite aux flambeaux samedi



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

www.mairie-champlitte.fr

Info municipale n°48
Septembre 2012



Travaux

La réhabilitation de la **rue de brèche** prend du retard. L'entreprise Bongarzone, titulaire du marché, nous assure qu'elle mettra tout en œuvre pour respecter les délais prévus. Achèvement des travaux le 15 septembre.

Travaux à la Poste : l'accès handicapés et les transformations prévues sont soumis à l'agrément des bâtiments de France. Une première proposition vient d'être refusée.

Les monuments aux morts, la toiture de la mairie de Montarlot, le programme de **voirie** (chaussées, trottoirs) sont validés et devraient débuter prochainement.

L'ouverture des plis concernant la **conduite d'adduction de la source du Vivier** à la station de Branchebeau se fera début septembre. Les travaux suivront.

Téléphonie Leffond. Un dossier qui aura énormément traîné. Le SIED est venu à Leffond le jeudi 30 août pour amener l'électricité jusqu'au pylône. En principe, ne restera plus que l'antenne de téléphonie mobile à poser.

Neuveille. Distribution à la mairie des numéros de maison le vendredi 14 septembre, de 19 à 20h et le dimanche 16 septembre de 11h à midi.

Achat d'un broyeur : la commune vient de faire l'acquisition d'un broyeur pour les végétaux. Cette machine permettra de se débarrasser de façon plus judicieuse des déchets verts. Les copeaux pourraient être mis à disposition de tous ceux qui le souhaitent Un premier tas a été rejeté aux Lavières pour être utilisé autour des arbres plantés récemment dans cette zone.

Il est envisagé de mettre sous conditions cet outil au service des habitants contre un "loyer" fixé par le conseil municipal. *Renseignements en mairie*

Formation défibrillateur : elle s'adresse à ceux à tous (déjà formés ou non). Inscription et renseignements à la CC4R au 03 84 67 13 74.

Conseil municipal de rentrée, mercredi 19 septembre à 20 heures

Rentrée 2012

Roul'tibou : Les enfants de moins de 3 ans seront accueillis sur les mêmes bases que les années précédentes. Dans les locaux de la maternelle. La séparation avec les enfants de l'école a été concrétisée l'an passé par la création d'une entrée propre à Roul'tibou. Pour le premier trimestre, selon les mêmes horaires, le lundi après midi et le vendredi matin. L'ouverture une demi-journée supplémentaire, liée au fonctionnement sur la commune de Beaujeu, est reportée.

École maternelle : elle accueillera 56 enfants répartis dans 2 classes.

École primaire : 121 élèves dans 5 classes. L'école accueille 1 nouvelle enseignante, Céline Humbert. Les 2 AVS, assistantes de vie scolaire, ne seront plus en poste à la rentrée. Elles devraient être remplacées.

Collège : Plus qu'une classe par niveau. Cela représente un changement important et inédit. Contrairement à ce qu'aurait pu laisser croire un titre de la Presse de Gray en début d'été, la fusion avec le collège de Dampierre n'a pas été réalisée. Cette fusion a été repoussée d'abord par le conseil général, puis par la municipalité et l'ensemble des personnels et des représentants des parents après des actions et des débats tout au long de l'année dernière. Le collège a plus que jamais besoin d'être soutenu.



Pour info, 84% des élèves 3^{èmes} ont réussi le DNB

En juin, 4 jeunes du collège, Léa Oliveira, Tiphaine Genin, Yanis Crottet et Gaétan Courte, ont participé au raid nature du Val Joly, dans le Nord. Ils ont terminé 8^{èmes} sur 30 équipes. (VTT, tir à l'arc, canoë, course d'orientation et épreuve environnementale.)

Restauration scolaire : En 2012, elle a tourné en moyenne avec 30 enfants. Le dernier trimestre a même vu un progrès sensible dans le nombre de repas servis : 33 en moyenne. Nous comptons pouvoir repartir sur ces bases. La CAF nous impose de mettre en place pour le périscolaire et pour la restauration une tarification différenciée qui serait fonction du quotient familial. En clair, nous devons fixer 3 tarifs différents applicables sur le temps de garde des enfants, matin, midi et soir. L'assemblée générale de l'AIRS, en novembre, aura à débattre de ce sujet.

Périscolaire : 1 fois par mois, l'accueil périscolaire du soir organisera pour les enfants des soirées "cuisine". Il pourra fonctionner le mercredi si la demande est suffisante. Demande à effectuer à la garderie ou à la mairie.

Associations : Les créneaux d'utilisation des installations, gymnase, et salles de la "garderie" sont arrêtés pour l'année 2012-2013.

2 nouvelles activités s'offrent au service des Chanitois : une **chorale**, dirigée par Jacques Ply, un jeudi sur 2, de 20 à 22h à partir du 6 septembre et un **cours de yoga**, animé par Bertrand Jachet à la salle de judo aux "Petits Prés" tous les jeudis de 20h à 21h30 à partir du 13 septembre.

Un service de **restauration rapide** a pris ses marques cet été aux "baragas". Il fonctionnera pendant l'arrière saison au bénéfice de tous, gens de passage et chanitois. Il propose snack, frites, boissons.

Infos mairie

La rentrée est parfois l'occasion d'un déménagement. Pensez à prévenir la mairie de vos nouvelles coordonnées. Ces renseignements sont nécessaires entre autres pour l'inscription d'un enfant à l'école, l'ouverture du compteur d'eau, le recensement militaire...

La carte nationale d'identité est valable 10 ans. Pensez à vérifier sa validité. Son renouvellement est gratuit mais attention, le délai administratif pour en obtenir une nouvelle est de 1 mois. Pour les jeunes, la carte d'identité est obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de sortie du territoire, pour un voyage scolaire par exemple.

Les riverains du Salon se plaignent de voir de plus en plus de rats, jusque dans les maisons. La commune a en charge la dératisation des extérieurs, ce qu'elle fait régulièrement, et fournit du produit à prix coûtant. Mais en nourrissant les canards, on attire aussi les rats. L'entretien des berges incombe aux riverains. *Ne jetez pas indument vos restes à la rivière.*

La maison familiale rurale de Chargey les Gray utilisera le site de la commune de Champlitte comme sujet d'étude pour des élèves de BTS "aménagement paysager". À partir d'un diagnostic, il s'agira pour les étudiants de déterminer les améliorations possibles qui pourraient être réalisées sur tel ou tel quartier. Vous pourrez les rencontrer sur des lieux sur lesquels ils auront choisi de travailler. Faites-leur bon accueil.

Ramassage des encombrants

Il aura lieu, pour les personnes qui se sont inscrites durant l'été les 19 et 20 septembre. Ce ramassage sera probablement le dernier. L'ouverture des déchetteries sur l'ensemble du territoire de la CC4R et donc le nombre de moins en moins important de personnes utilisant ce service, gratuit pour l'usager mais très coûteux pour la CC4R rend ce ramassage obsolète.